

N°9931512

50

**JE SUIS L'ARGENT.
HIER QUAND ON M'ARRACHAIT DES PAYS
PAUVRES, ÇA S'APPELAIT DU PILLAGE.
AUJOURD'HUI, ÇA S'APPELLE DU BUSINESS.**

TAX TOY

COMPRENDRE LES PARADIS FISCAUX



C.C.F.D.
TERRE
SOLIDAIRE

QUIZZ

QUE SAVEZ-VOUS DES PARADIS FISCAUX ?

● **Après New York, Londres, Tokyo et Hong Kong, quelle est la cinquième place financière au monde ?**

Voir p. 4-5 / Le règne de l'opacité

● **Quel est le fruit dont l'île anglo-normande de Jersey est la première exportatrice vers l'Europe ?**

Voir p. 6-7 / La magie des multinationales

● **Parmi les 1417 filiales de la BNP, combien sont situées dans les paradis fiscaux ?**

Voir p. 8-9 / Le rôle des intermédiaires financiers

● **Quel est, selon les ONG, le paradis fiscal le plus important au monde ?**

Voir p. 10-11 / Quand le G20 fait les gros yeux

● **En quelle année les régions françaises ont-elles commencé à rejoindre le combat contre les paradis fiscaux ?**

Voir p. 14-15 / La société civile en ordre de marche



> « Il y a un bâtiment dans les Îles Caïmans qui accueille 18000 entreprises. Soit c'est le plus grand bâtiment au monde, soit c'est le plus grand schéma d'évasion fiscale au monde. »

Barack Obama, Président des États-Unis, le 23/10/2008

● **Quel est le point commun entre Omar Bongo au Gabon, la CDU allemande d'Helmut Kohl et la compagnie pétrolière Elf ?**

Voir p. 16-17 / Des sanctuaires pour criminels et corrompus

● **Dans quels pays d'Afrique la fraude et l'évasion fiscale coûtent la moitié du budget annuel ?**

Voir p. 18-19 / Le cancer des pays en développement

● **Les entreprises du CAC 40 paient-elles plus ou moins d'impôt sur les sociétés que les PME ?**

Voir p. 20-21 / Un dindon de la farce : le contribuable



LE RÈGNE DE L'OPACITÉ

Ici on n'aime pas les juges, les contrôleurs fiscaux ni les gendarmes de la Bourse... Seuls les vautours du business ont le droit d'entrée, compris?



> **Les îles Caïmans, 45 000 habitants, constituent la 5^e place financière du monde.**

> **À la City de Londres, il suffit de 45 mn et de 555 euros pour créer une société. Sans fournir la moindre pièce d'identité.**



L'OPACITÉ AU CŒUR DE LA FINANCE MONDIALE

Notre planète compte 192 États. On compte au moins **60 États** ou territoires considérés comme paradis fiscaux. Soit **3 fois plus** qu'il y a 40 ans. **Plus de 50%** de l'argent du commerce international transite par ces territoires. Ils abritent près de **11 000 milliards de dollars**. Dans plus de **2,4 millions** de sociétés écrans notamment...

SECRET ET OPACITÉ : BOÎTE À OUTILS

Secret bancaire : le banquier ne peut légalement communiquer aucune information sur ses clients aux autorités.

Trust : entité juridique permettant à une personne de faire gérer son patrimoine ou ses activités pour un bénéficiaire donné. Ni le bénéficiaire, ni le créateur du trust ne peuvent alors être identifiés (même s'ils sont une seule et même personne).

Société écran : société, sans activité réelle, assurant le lien entre deux autres filiales créatrices de richesses, dont elle concentre les profits.

DES PARADIS FISCAUX... JUDICIAIRES... ET PRUDENTIELS

Ce sont les trous noirs de la finance internationale. Situés dans des îles exotiques ou au cœur des quartiers d'affaires des grandes métropoles, ces centres financiers reposent sur une idée simple : ils articulent fiscalité faible, secret et opacité. En pratique, ils ne coopèrent ni avec le contrôleur des impôts, ni avec les juges étrangers. Ils n'appliquent pas non plus les règles de prudence financière... Les paradis fiscaux sont le reflet de la mondialisation financière : ils reposent sur l'économie réelle d'autres pays. Ils vivent surtout des pratiques douteuses de « nos » multinationales et des grandes fortunes.

LA MAGIE DES MULTINATIONALES

> Jersey, 120 km², climat anglo-normand, est le premier exportateur de bananes vers l'Europe.

LES GRANDS BÉNÉFICIAIRES DU SYSTÈME

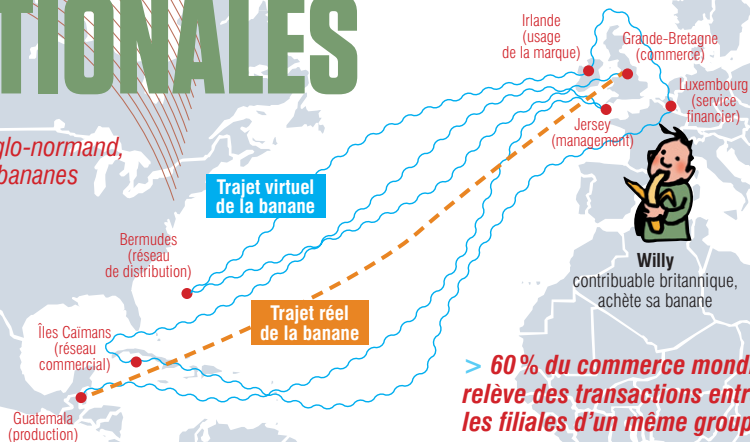
Les premiers utilisateurs des paradis fiscaux sont les entreprises multinationales qui évadent leurs bénéfices et capitaux : elles génèrent plus de 60 % des richesses concentrées dans ces territoires. Comment ? Les maisons mères des multinationales multiplient leurs filiales dans les paradis fiscaux, puis elles manipulent leur comptabilité pour faire artificiellement apparaître les profits dans ces filiales non imposées. Les richesses peuvent donc ne pas être enregistrées là où elles sont véritablement créées ! En s'enrichissant de la sorte, les multinationales opèrent une véritable déconnexion des activités financières de l'économie réelle : elles deviennent elles-mêmes source d'opacité.



Diego
paysan guatémaltèque, vend sa banane



Bill
dirigeant de multinationale, échappe à l'impôt



> 60% du commerce mondial relève des transactions entre les filiales d'un même groupe.

LE FABULEUX VOYAGE DE LA BANANE "MAGIC"

Imaginons une multinationale de la banane : Magic. **Du Guatemala au Royaume-Uni, elle contrôle l'ensemble du secteur de la banane.** Dans sa filiale guatémaltèque, Magic achète ses bananes une misère au petit producteur, mais pratique aussi la fraude fiscale. Elle (sur-) facture l'achat des caisses pour stocker les bananes 1 000 € pièce, ce qui gonfle ses charges d'exploitation, et elle (sous-) facture la vente des bananes à seulement 100 € la tonne, réduisant ainsi son bénéfice à néant. **Résultat : la filiale de production est déficitaire et non imposable.** En fait, les bananes vendues à un prix dérisoire, l'ont été à une filiale sœur et elles vont faire l'objet d'une série d'autres transactions au sein du groupe avant leur vente finale ! En effet, pour chaque service habituellement nécessaire au commerce, Magic a établi une filiale spécialisée, enregistrée dans le paradis fiscal le plus avantageux. En Irlande les royalties pour la marque, aux Bermudes la facture pour la distribution, au Luxembourg le service financier, etc. **La plupart de ces sociétés sont fictives** – de simples boîtes aux lettres – et tout est réalisé au siège de Magic. Mais en démembrant ainsi la valeur dans sa comptabilité, le groupe peut localiser artificiellement ses profits dans les paradis fiscaux. Finalement, la filiale commerciale britannique achètera la banane quasiment au prix de vente au consommateur et, avec ses profits dérisoires, ne sera pas non plus imposable...

Et la banane à VRAIMENT fait tout ce voyage ?

En réalité, non ! Mais dans ma comptabilité, ça oui !

LE RÔLE-CLÉ DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS



LES GUIDES DE L'OPACITÉ

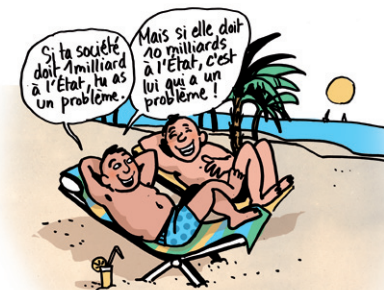
L'organisation de l'opacité – complexe par définition – repose sur l'intervention d'intermédiaires juridiques et financiers : les banques, les avocats d'affaires et les cabinets d'audit et de conseil assurent ce rôle peu glorieux... mais lucratif ! Ces experts disposent des compétences nécessaires pour assurer le rôle-clé de « guide de l'opacité » : présents à la fois dans nos économies et dans les

paradis fiscaux, leurs services mettent en lien et conseillent les entreprises et grandes fortunes, mais également les paradis fiscaux eux-mêmes qui perfectionnent l'opacité de leur réglementation. Ce travail d'optimisation du système – constant, discret, efficace – est fondamental : il offre aux fraudeurs la longueur d'avance nécessaire pour échapper aux velléités de contrôle des gouvernements agacés.



À CHACUN SON PARADIS

Délocalisez le siège de votre entreprise en **Irlande** ou aux **Pays-Bas** pour la fiscalité... Développez une compagnie d'auto-assurance au **Luxembourg** ou aux **Bermudes**, pour désormais assurer vous-même vos activités. Investissez aux **USA** en passant par les **Îles Vierges**, ou en **Inde** à travers l'**Île Maurice**. Vous faites fortune ? Confiez cela aux banques



> La BNP possède 1/4 de ses filiales dans les paradis fiscaux, dont 27 dans les seules Îles Caïmans : moins que la britannique Barclays qui en possède 168 dans cette île de 44 000 habitants.

suisses, ce sont les meilleures ! Vous êtes maintenant de taille pour gérer un fonds d'investissement : attention, nulle part ailleurs que dans les **Îles Caïmans** ! Et si par hasard vous commencez à mener des transactions qui nécessitent une plus grande discrétion, essayez **Saint-Marin** en Italie, (ou **Anguilla** si les Caraïbes vous attirent) ; mais chut...

QUAND LE G 20 FAIT LES GROS YEUX !



> La France a dressé sa propre liste de paradis... 18 confettis pesant moins de 0,20% de la finance offshore mondiale !

> Selon l'ONG internationale Tax Justice Network, l'État du Delaware aux États-Unis est le paradis fiscal le plus nocif au monde. Londres, avec la City, est le cinquième.

PAS À LA HAUTEUR

Le 2 avril 2009 à Londres, le G20 inscrivait la lutte contre les paradis fiscaux à l'agenda international. L'initiative aurait pu être historique. Elle fut timide, hélas. Les utilisateurs des paradis fiscaux auraient pu être mis au pas. Le G20 choisit de lister les territoires eux-mêmes, avec les difficultés politico-diplomatiques que cela supposait : une vingtaine de paradis fiscaux sous influence de grandes puissances – dont les plus importants – furent d'emblée écartés. Quant à l'échange d'information fiscale imposé aux territoires listés, il ne bénéficie jamais aux pays du Sud. Résultats : de simples « engagements » de quelques paradis fiscaux à l'égard de quelques États puissants... Vraiment, pas à la hauteur des enjeux !

PRESQUE RIEN !

Dans les listes du G20, seule l'absence de coopération fiscale est montrée du doigt, et le juge anti-blanchiment comme le gendarme de la bourse restent aujourd'hui impuissants face aux territoires opaques. De plus, pour être blanchis, les territoires listés n'ont eu qu'à s'engager à coopérer avec 12 (!) autres États, souvent opaques eux aussi... Bref : la transparence résultant de la démarche du G20 ne risque pas de révolutionner la finance mondiale ! Un signe positif néanmoins : le G20 contrôle désormais que les maigres engagements pris à l'égard des quelques pays sont effectivement mis en œuvre. Ouf !

ET SI LE G20 ALLAIT DROIT AU BUT ?

En 10 ans, 13 demandes d'informations ont été mises en œuvre entre la Suisse et les USA : autant dire que la coopération entre administrations est pour le moins longue et sinueuse... Il est vrai que dire à des paradis fiscaux de coopérer avec des autorités étrangères, c'est demander à des territoires souverains d'aller contre leurs intérêts nationaux. Mais une autre voie est possible : en 2 ans, la France, l'Allemagne et les USA ont obtenu près de 160 000 noms de fraudeurs potentiels et rapatrié plusieurs milliards à la maison : l'information venait de divers scandales de « listes volées » aux banques (UBS, HSBC...). Et si le G20 demandait l'information directement aux pensionnaires des paradis fiscaux ?

AIDONS L'ARGENT À QUITTER LES PARADIS FISCAUX

**C'EST LA PRESSION
QUI PAYE! AGISSONS**



Quand 800 milliards d'euros s'évalent chaque année des pays du Sud... Quand 125 milliards d'euros de recettes fiscales ne sont pas perçues et ne peuvent donc être mises au service du développement... Quand 30 milliards suffiraient à éradiquer la faim dans le monde...

IL Y A URGENGE À AGIR !

Mettre un terme aux paradis fiscaux, ça peut paraître un peu fou : d'autres combats semblent plus évidents à remporter. Et pourtant...

La pression exercée sur les décideurs a commencé à payer : au cours des 12 derniers mois, notre proposition phare – obtenir des entreprises multinationales qu'elles rendent des comptes sur leur activité pays par pays – a été reprise par l'OCDE, la Commission européenne et le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Europe.

Sans parler des autorités américaines et chinoises qui ont imposé plus de transparence à leurs entreprises pétrolières et minières ! En France, à la suite du Conseil régional d'Île-de-France, plus de la moitié des régions françaises s'engagent désormais à demander des comptes aux établissements financiers avec lesquels elles travaillent. La transparence gagne du terrain !

Allons plus loin ! Exigeons des positions claires de la part des chefs d'État du G20 réunis en novembre 2011 en France.

*Pour agir, rendez-vous sur :
aidonslargent.org*

Nos propositions : **TROIS REVENDICATIONS CONTRE L'OPACITÉ FINANCIÈRE :**

- **DES COMPTES TRANSPARENTS PAYS PAR PAYS POUR LES MULTINATIONALES**, pour rétablir la vérité comptable des multinationales et lutter contre l'évasion fiscale.
- **DES REGISTRES PUBLICS POUR IDENTIFIER LES BÉNÉFICIAIRES RÉELS DES TRUSTS**, stop aux structures juridiques opaques qui permettent d'échapper à la justice et à l'impôt.
- **COOPÉRATION FISCALE ET JUDICIAIRE EFFECTIVE ENTRE LES ÉTATS, NOTAMMENT AVEC LES PAYS DU SUD**, fin de l'impunité en matière de criminalité économique et financière.

• Une pluie de cartes postales sur le G20 de Cannes 2011

Mobilisez-vous en envoyant un maximum de cartes postales à vos amis ! Chaque envoi sera comptabilisé et une carte postale sera transmise aux dirigeants du G20 en novembre 2011. C'est la pression qui paye !

• Interpellez le président du G20

Dans le cadre de la campagne internationale, envoyez un email à M. Sarkozy pour lui demander de mettre la lutte contre l'évasion fiscale à l'ordre du jour du G20 de Cannes.

• Demandez des comptes à votre banquier

Envoyez-lui une lettre en lui demandant de faire toute la lumière sur les filiales installées dans les paradis fiscaux.

• Sollicitez vos élus locaux

Demandez à vos élus (municipaux, départementaux, régionaux) de s'engager dans le combat contre les paradis fiscaux, en soumettant l'attribution des marchés publics à des conditions de transparence sur l'implantation mondiale des compagnies postulantes et de leurs filiales.

• Rejoignez-nous sur Facebook

Devenez fan de la lutte contre les paradis fiscaux, venez donner votre avis et suivre toute l'actualité de notre combat :

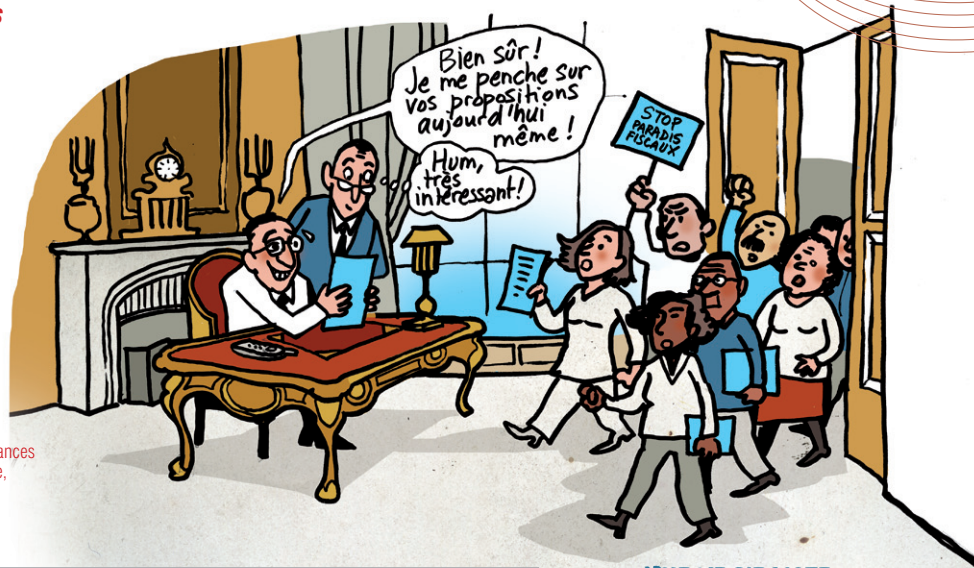
www.facebook.com/aidonslargent



LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ORDRE DE MARCHÉ

> « Dans les négociations internationales, il faut satisfaire tout le monde. Le plus petit dénominateur commun l'emporte donc. C'est pour cela que la pression des ONG et des citoyens est nécessaire pour avancer. »

Pierre-Alain Muet, responsable politique à la Commission des finances de l'Assemblée nationale, 14 avril 2010.



DE L'ACTION, DES RÉSULTATS

2006 : création de la *Plateforme des paradis fiscaux et judiciaires* en France, et du *Tax Justice Network* à l'international, réseau d'experts dont le CCFD-Terre Solidaire est membre.

2008 : le CCFD-Terre Solidaire fait partie de la délégation française à la Conférence de Doha où l'ONU identifie la fraude et l'évasion fiscale des multinationales comme un « fléau » pour les pays du Sud.

2009 : la *Plateforme* formule 29 recommandations pour en finir avec l'opacité financière et lance avec les syndicats la campagne *Stop paradis fiscaux*.

2010 : la première région économique d'Europe, l'Île-de-France, s'engage à ne plus travailler avec les banques installées dans les paradis fiscaux. D'autres collectivités locales emboîtent le pas.

EN ROUTE VERS LA TRANSPARENCE

ONG de solidarité internationale, de lutte contre la corruption, syndicats, citoyens... La société civile s'attaque depuis une décennie au problème de l'opacité financière. Aujourd'hui, le sujet est à l'agenda politique : c'est une première victoire. Mais loin de se satisfaire de l'action du G20, pour les pays les plus pauvres en particulier,

la société civile à travers le monde s'unit désormais pour mobiliser citoyens, médias et politiques, et initier la fin concrète des trous noirs de la finance. De plus en plus experte dans le domaine, elle cherche actuellement à convaincre les responsables politiques de mettre sur la table, du G20 notamment, leurs propositions alternatives.

UNE VRAIE LISTE

Sceptique sur les listes politiques des paradis fiscaux, la société civile s'est dotée de son propre outil : établi par des chercheurs et des professionnels de la finance liés au réseau international Tax Justice Network, l'Indice d'Opacité Financière classe 60 paradis fiscaux selon le secret qui y règne et le poids du territoire dans la finance offshore. Le résultat est limpide. Et instructif : 11 des 20 territoires opaques les plus nocifs n'apparaissaient pas sur la liste originelle du G20 !

DES SANCTUAIRES POUR CRIMINELS ET CORROMPUS

> Dans les paradis fiscaux, l'argent volé aux pays du Sud qui ne provient pas des multinationales (2/3), provient des criminels et des individus corrompus !
Soit 1/3...



Au cœur de l'Europe !

Les dictateurs Abacha au Nigeria, Mobutu au Zaïre et Bongo au Gabon, l'entourage du président angolais Dos Santos et l'ex-président russe Eltsine, la CDU allemande d'Helmut Kohl, la compagnie pétrolière Elf ou le chef de la police du Pérou, Montesinos, chacun a blanchi au Liechtenstein, minuscule pays alpin, son discret pactole tiré, pour les uns des pots-de-vin, pour les autres des trafics d'armes, caisses noires ou fonds détournés.

LES BMA DU CONGO-BRAZZA

Assis sur les quatrièmes réserves d'or noir en Afrique, les 4 millions d'habitants du Congo-Brazzaville devraient être riches... Pourtant, 70 % vit dans la misère. L'espérance de vie n'atteint pas 50 ans. Pourquoi ? Simplement, l'argent du pétrole « s'évapore » vers les paradis fiscaux, trop souvent au profit de la famille Sassou Nguesso, au pouvoir... Entre 2003 et 2005, il manquait un milliard de dollars dans le budget de l'État ! Direction : « Sphynx Bermuda », société écran des Bermudes, « Likouala SA », aux Îles Vierges britanniques, ou encore Anguilla... À l'autre bout de la chaîne, on ne se refuse rien. Denis Chrystel, le fils, dépensait en 2006 des centaines de milliers d'euros chez Dior, Louis Vuitton, le tout prélevé sur son compte à Hong Kong, lui-même alimenté par une société écran des Antilles... La famille, elle, est en cause dans une affaire judiciaire en cours à Paris : comment expliquer avec leurs seuls salaires, qu'ils aient pu financer les 18 biens immobiliers répertoriés en France par la police, sans parler des 112 comptes en banque ?

> « Un bordel financier dans lequel tout criminel au monde peut trouver un lit. »

C'est ainsi que fut décrit le Liechtenstein lors d'un colloque très sérieux à l'Université de Cambridge.



UN POISON POUR LES PAYS PAUVRES

Les paradis fiscaux ne servent pas qu'aux multinationales, ils sont un refuge idéal pour les malfaîtres de toutes espèces. Les réseaux de la criminalité y trouvent des moyens inespérés pour blanchir l'argent sale de la drogue, des armes ou de la traite humaine. Les individus corrompus y entreposent à l'abri leurs pots-de-vin et autres biens mal acquis (BMA)... Mais le vice est plus profond encore : en pillant les pays en développement de leurs recettes budgétaires, les paradis fiscaux empêchent toute politique sérieuse d'établissement d'un État de droit. Alors, ils entretiennent chez les populations vulnérables le tourment de la corruption, véritable plaie de l'économie et de la politique. En fait, ils génèrent toujours plus de prétendants pour entreposer chez eux leurs profits indécents.

LE CANCER DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

ET LE SUD ALIMENTE LE NORD

Les puissances du G8 – moins de 15% de la population mondiale – disposent de la moitié des richesses économiques de la Terre, mais chaque année, les flux financiers les plus importants circulent du Sud vers le Nord! Les pays du Sud disposent de la majorité des ressources naturelles de la planète mais se retrouvent endettés auprès des gouvernements et entreprises du Nord.

Sous quelle forme préférez-vous qu'on intervienne? Emprunt financier, aide matérielle, allègement de la dette?

Et si vous supprimiez les paradis fiscaux?



> Chaque année, la fuite illicite des capitaux des pays du Sud (600 à 800 milliards d'euros) représente près de 10 fois le montant de l'aide publique au développement versée par les pays industrialisés.

LE HOLD-UP DES PAYS DU SUD

Nuisibles aux pays industrialisés, les paradis fiscaux tuent dans les pays pauvres! Les administrations fiscales y sont particulièrement faibles face aux moyens des grandes multinationales. Ils ne peuvent lutter contre la fraude et l'évasion fiscales qui représentent pourtant un manque à gagner insoutenable: jusqu'à la moitié du budget national! Ce sont là des hôpitaux et des écoles qui ne fonctionnent pas, ou ne seront jamais construits. Les politiques publiques des pays pauvres pouvant être sérieusement compromises, leurs gouvernements affaiblis se voient contraints de recourir au cercle vicieux de l'endettement, de s'en remettre aux ambiguïtés de l'aide des pays riches: bref, d'abandonner une part de leur souveraineté.



Le papa de Thomas dit que si on avait envie, on pourrait éradiquer 5 fois la faim dans le monde!

Le papa de Thomas dit n'importe quoi. On n'en a pas envie.

QUAND LES CHIFFRES ONT DU SENS

5: on peut éradiquer 5 fois la faim dans le monde avec l'argent qui s'échappe des caisses des pays du sud.

10: quand 1 euro d'aide publique au développement arrive du Nord, 10 euros s'échappent des pays du sud vers les paradis fiscaux.

50%: le Ghana estime que l'évasion et la fraude fiscales lui coûtent 50% de son budget annuel.

1 000: l'ONG *Christian Aid* a calculé que l'évasion fiscale est responsable de la mort de près de 1 000 enfants par jour dans les pays en développement.

UN DINDON DE LA FARCE : LE CONTRIBUABLE !

> En France, l'impôt sur les sociétés est de 33% hors exonérations. Les PME payent en moyenne 30%. Compte tenu des rabais fiscaux et de l'évasion fiscale, les entreprises du CAC 40 payent 8%.

> Le « trou de la sécu » a battu tous les records en 2009, en s'élevant à 20 milliards d'euros : précisément ce qu'on évalue être en France le montant de la fraude en direction des paradis fiscaux !



LES PASSE-DROITS DES UNS SONT LE MALHEUR DES AUTRES !

Aujourd'hui les multinationales sont bien organisées pour recourir aux paradis fiscaux et échapper à l'impôt dans leur pays d'activité. Prêts à tout pour les attirer, les États ne cessent de diminuer l'impôt sur les grandes entreprises et les particuliers fortunés, ce qui n'empêche pas ces derniers de tout faire pour y échapper... Mais dans ce système mondial où se développe à la fois l'évasion fiscale des grandes entreprises et les exonérations à leur égard, les pertes de recettes pour les gouvernements sont considérables ! Comme les politiques publiques doivent être financées, le poids de l'impôt est reporté sur le citoyen, notamment à travers l'impôt injuste, la TVA. Mais les fraudeurs fiscaux renoncent-ils aux infrastructures et politiques sociales que le contribuable finance ?



LES PARADIS FISCAUX DANS LA CRISE FINANCIÈRE

Bear Stearns, Northern Rock, Carlyle, Fortis... Toutes ces grandes banques en situation soudaine de faillite en 2008 furent au cœur de l'explosion de la crise financière. Ces faillites étaient aussi toutes intimement liées au rôle de filiales dissimulées dans les paradis fiscaux ! Ces filiales obscures avaient deux fonctions pour les banques : tout d'abord dispenser des activités de spéculation tout à fait délirantes et autorisées dans ces seuls territoires opaques. Ensuite, héberger à l'abri des regards les pans les plus catastrophiques de la comptabilité des groupes, impossibles à assumer devant les actionnaires et les pouvoirs publics... La crise, générée par les fameux « actifs toxiques » dont les paradis fiscaux ont facilité l'élaboration et la diffusion, est venue balayer d'un seul coup les établissements les plus (secrètement) irresponsables, et donc les plus fragiles. Les « arroseurs arrosés » direz-vous ? Non, ce sont l'État et les contribuables qui digèrent encore le poison.

AVEC LA PARTICIPATION DE :



M^{RS} JONES, LONDRES

Conseillère financière pour la multinationale PNB Général, Mrs Jones travaille en lien avec les 160 filiales du groupe bancaire (surtout avec les 76 établissements concentrés entre Jersey, Singapour et le Delaware). Elle met en place des schémas d'évasion fiscale – dits « optimisation » – pour les grandes entreprises.

M^R JONES, NEW YORK

Conseiller à DKEP grand cabinet d'audit et de conseil, initiateur des systèmes de « comptes hors bilan » : dissimulation comptable des dettes et déficit des groupes, conseille les autorités de 8 territoires dits « non coopératifs » sur leurs systèmes réglementaires.



M^R BIG BILL, PAYS-BAS

Dirigeant de la multinationale de la banane néerlandaise Magic et de sa centaine de filiales, Mr Bill se vante d'une croissance record. Pourtant les ¾ de ces établissements où s'opère la production, apparaissent déficitaires. D'après la comptabilité, l'essentiel des faramineux profits du groupe émergent d'une vingtaine de filiales entre Jersey et le Costa Rica.



M^{ME} FATOU TRAORÉ, PAYSANNE MANDINGUE AU SUD SAHARA

Mère d'une famille d'agriculteurs, Fatou observe quotidiennement l'évolution de l'exploitation de l'uranium dans sa région. Elle se bat aux côtés de la société civile locale contre ce qu'elle qualifie de « pillage des ressources » et milite pour que les communautés locales bénéficient des richesses de leur région.



M^{ME} DANAÏDE, MINISTRE DES FINANCES DE L'ÉTAT DU MIACEK, AFRIQUE AUSTRALE

Nommée au gouvernement en 2006, l'auteure de « La spoliation des richesses africaines », n'a toujours pas pu présenter un budget à l'équilibre, et négocie actuellement un emprunt auprès de banques européennes pour financer la distribution d'eau dans les zones rurales. Devrait prochainement annoncer sa démission.



L. NEMKEL ET N. DESSOI, CÉLÉBRITÉS FRANÇAISES LES PLUS FORTUNÉES DE L'ANNÉE

L'idole du football et la star de la pop se sont fait remarquer cette année en défendant la légitimité de leur expatriation fiscale. Ils reflètent ainsi la position d'un grand nombre de fortunés dont le patrimoine est domicilié dans des paradis fiscaux. Pourtant, comme souvent, tous deux ont grandi et construit leur carrière en France.



SAMIR LAMBDA, CITOYEN FRANÇAIS

Salarié depuis 12 ans d'une multinationale française qui délocalise son siège à Londres l'année prochaine. Passionné, travaille dur pour améliorer les performances de sa compagnie mais gagne juste assez pour faire vivre sa famille et rembourser son crédit immobilier. Souffre de la crise mais dit être fier de toujours gagner assez pour contribuer à l'impôt national.



ROGER RITIER, MAGNAT DE L'INFORMATION

Ses proches le considèrent simple d'esprit, et il est profondément ignorant des réalités du monde en dehors du seul milieu qu'il fréquente : la jetset. Pourtant Roger est héritier du groupe médiatique mondial « Info Zero » et son influence sur l'opinion publique française et internationale est réelle.



VINCENT GUINAIRE, LUXEMBOURG EN 2007, MONTSERRAT EN 2009, ACTUELLEMENT AU LIECHTENSTEIN

Reputé « homme d'affaires » dans le milieu du jeu, ce criminel tire en fait sa fortune de la vente d'armes en Afrique et d'un réseau européen de prostitution. Il dissimule ses activités derrière des combinaisons de trust et sociétés écrans enregistrés dans des paradis fiscaux, et blanchit l'argent sale entre ses casinos et un business d'œuvres d'art en Suisse.

M^R DRIM GOLD

Élu en 2006 dans un contexte de crise alimentaire sur le slogan : « Ouvrons notre paradis au reste du monde », Mr Gold a fait de l'île Jamédehich une place financière majeure de la région. Pourtant, il ne devrait pas être reconduit en 2011 car la population n'a pas bénéficié du développement financier de l'île mais souffre de l'augmentation violente des prix.

Pourquoi suis-je ici ? C'était sympa
deux jours, puis on m'a dit que je ne
pouvais plus partir. Je dois construire des
hôpitaux et des routes chez moi, on
m'en empêche. Ça me rend dingue.
Je me sens qu'il enrichit mes ravisseurs.
Aidez-moi : www.aidonslargent.com
L'Argent.

Made in Seychelles, 2010 ©



Cf. page 13.

POUR QUE LE G 20 DE NOVEMBRE 2011 S'ENGAGE CONTRE LES PARADIS FISCAUX, MOBILISEZ-VOUS AVEC NOUS SUR : aidonslargent.org



50 ans déjà
50 ans seulement

ccfd-terresolidaire.org

Visuel de couverture: Illustration © Atelier Roger Pfund / EURO RSCG C&O • Graphisme et illustrations :
Claire Robert (clairerobert.org) • Imprimerie : ETC • Conception et production : CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. : 01 44 82 80 00, ccfd-terresolidaire.org • Dépôt légal : février 2011
Sources : http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/m/motcle-paradis_fiscaux.php • Réf. : 5172710